

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

Mairie d'AVIGNON

DIRECTION DES AFFAIRES
JURIDIQUES ET DES ASSEMBLEES

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance publique du : 30 NOVEMBRE 2024

ETAIENT PRESENT(E)S :

Mme Cécile HELLE, Mme Catherine GAY, M. Paul-Roger GONTARD,
Mme Laure MINSSSEN, M. Fabrice TOCABENS, Mme Zinèbe HADDAOUI,
M. David FOURNIER, Mme Laurence LEFEVRE, M. Claude TUMMINO,
Mme Frédérique CORCORAL, M. Sébastien GIORGIS, Mme Isabelle LABROT,
M. Julien DE BENITO, Mme Amy MAZARI ALLEL, M. Jean-Marc BLUY,
Mme Nathalie GAILLARDET, M. Eric DESHAYES, Mme Isabelle PORTEFAIX,
M. Kader BELHADJ, Mme Martine CLAVEL, Mme Anne-Catherine LEPAGE,
Mme Anne GAGNIARD, M. Joël PEYRE, M. Loïc QUENNESSON,
Mme Joanne TEXTORIS, M. Cyril BEYNET, M. Arnaud PETITBOULANGER,
Mme Sylvie MAZZITELLI, Mme Françoise LICHIERE, M. Christian ROCCI,
Mme Laurence ABEL RODET, M. Bernard AUTHEMAN, Mme Annick WALDER,
Mme Anne-Sophie RIGault, Mme Ghislaine PERSIA, M. Paul RUAT, Mme Martine BAREL,
M. Arnaud RENOUEARD, Mme Murielle MAGDELEINE, Mme Annie ROSENBLATT,
M. Michel BISSIERE, Mme Florence ROCHELEMAGNE

ETAIENT REPRESENTE(E)S :

M. Claude NAHOUM par Mme Cécile HELLE durant la présentation de la délibération
numéro 6
M. Marc SIMELIERE par M. Sébastien GIORGIS
Mme Marie-Anne BERTRAND par M. Fabrice TOCABENS
M. Bernard HOKMAYAN par Mme Amy MAZARI ALLEL
Mme Kamila BOUHASSANE par M. Julien DE BENITO
M. Thierry VALLEJOS par Mme Joanne TEXTORIS
M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI par Mme Anne-Sophie RIGault
Mme Carole MONTAGNAC par M. Arnaud RENOUEARD durant la présentation de la
délibération n°5
Mme Christine LAGRANGE par Mme Annie ROSENBLATT

ETAIENT ABSENT(E)S :

M. Jean-Pierre CERVANTES
M. Mouloud REZOUALI

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :

AVIGNON

Ville d'exception

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 NOVEMBRE 2024

19

**AVIGNON - BIBLIOTHEQUES : Dénomination de la bibliothèque RENAUD-BARRAULT,
M. AUTHEMAN**

Mes chères Collègues, mes chers Collègues,

Le plan *Lire à Avignon* fixe l'ambition de la municipalité pour le développement des bibliothèques et de l'accès aux livres et à la lecture. Il se traduit, notamment, par la reconfiguration de l'ancienne bibliothèque implantée en bordure du Boulevard Charles de Gaulle.

À la fin des années 1970, le Maire Henri DUFFAUT décide de bâtir une médiathèque sur la Rocade afin de doter les quartiers Sud, en pleine urbanisation, d'un équipement culturel. Les architectes Béatrice DOUINE et Jacques PRUNIS conçoivent un bâtiment décrit à l'époque comme ultra moderne, avec ses lignes géométriques futuristes, ses couleurs vives, son soubassement de béton cannelé... Surnommée le « Beaubourg Avignonnais », la nouvelle médiathèque de la Rocade est inaugurée le 5 février 1986 par Jean-Pierre ROUX, successeur d'Henri DUFFAUT. En 1994, le Maire d'alors, Guy RAVIER dénomme la médiathèque en hommage à Jean-Louis BARAULT, décédé cette année-là.

Cette bibliothèque, vaisseau amiral du réseau de bibliothèques de proximité implantées dans nos quartiers populaires, ne correspondait plus aux besoins actuels des usagers, ni aux évolutions des services proposés par les lieux de lecture publique. Il n'était, par ailleurs, pas adapté aux nouvelles contraintes climatiques.

Lieu désormais écoresponsable de savoir, ouvert à tous, porteur de mémoire et tourné vers l'avenir, la nouvelle bibliothèque a vu ses espaces agrandis pour atteindre 1500 m² et dispose de services qui en font une bibliothèque du 21^e siècle en appuyant son action sur de nouvelles lignes de force :

- Un lieu particulièrement ouvert

Un pied sur le parvis, un oeil sur le bâtiment ou sur la façade extérieure, c'est déjà être un peu à l'intérieur de ce lieu accessible à tous.

- De l'intime au collectif

S'isoler pour mieux s'évader ou s'asseoir et travailler côte à côte et non plus face à face pour libérer des barrières de discussion et mener à l'entraide et aux conseils

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :

avisés.

- Une ambiance harmonieuse

À la croisée entre nature et ville, à l'image d'un village chaleureux, accueillant et populaire, la bibliothèque donnera la sensation de se trouver dans un lieu convivial et familial ; un confort renforcé par un éclairage doux et naturel, ainsi que du mobilier et un traitement acoustique de qualité.

- Une expérience unique

Avec, pour ses différents espaces, des ambiances variées adaptées au contenu de l'offre présentée et des attentes des publics, la nouvelle bibliothèque ouvre tous les possibles.

- Un pont entre passé, présent et avenir

Gardienne de plus de 38 000 documents, la bibliothèque est au carrefour des nouvelles temporalités de ses différents usagers.

Façade en béton modernisée, panneaux photovoltaïques, canopée protectrice, mais aussi parvis à circulation douce et accessibilité renforcée engagent à découvrir un véritable pôle culturel de proximité, ouvert et structurellement innovant. Outre ses collections de livres et de presse renouvelées, la bibliothèque possède, notamment, un auditorium d'une capacité de 85 places, une ludothèque dotée de plus de trois cents jeux et de jeux vidéos, des espaces de travail en groupe et un parc d'ordinateurs et de tablettes connectés, outils quotidiens indispensables à la vie des Avignonnaises et des Avignonnais.

Au-delà de l'aspect bâtiminaire et de ses équipements, et après l'école Melly et Paul PUAUX qui a ouvert ses portes, à la rentrée de septembre, la Ville, pleinement engagée dans la réalisation de l'égalité femme-homme au quotidien, souhaite rendre hommage au couple Madeleine RENAUD (1900-1994) et Jean-Louis BARRAULT (1910-1994), comédiens, metteurs en scène, et directeurs de troupe qui ont œuvré pour un théâtre et un cinéma populaires et de qualité.

Cette dénomination souligne la place éminente qu'occupèrent conjointement Madeleine RENAUD et Jean-Louis BARRAULT durant plus d'un demi-siècle au sein de la vie culturelle française. Les « RENAUD-BARRAULT » (leurs noms sont indissociables) avaient l'exigence éclectique, et la flamme théâtrale toujours vivante.

Il est ainsi proposé de dénommer ce nouveau lieu de lecture publique : "bibliothèque municipale RENAUD-BARRAULT".

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 2121-29,

Considérant l'avis favorable de la ou des :

Commission Ville éducative, culturelle, solidaire, sportive et fraternelle

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** la nouvelle dénomination de la "Bibliothèque municipale RENAUD-BARRAULT";
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Elu(e) délégué(e) à signer tout document s'y rapportant.

ADOPTE



Pour le Maire
Par délégation
Le 1er Adjoint
M. Claude NAHOUM

PARVENU A LA PREFECTURE LE
ACTE PUBLIE LE **12 DEC. 2024**

11 DEC. 2024

Le Secrétaire de Séance
Mme Martine CLAVEL

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :